

## Tarmed Info

Marco Belvedere, Zurich

Traduction: Denis Aladjem, Genève

Nous savons maintenant que le nouveau browser, version 1.03 va remplacer la version 1.2 dès le 1.4.2006. Cette version ne contient pas encore les nouvelles positions ORL Dermato et Gynéco pour les pédiatres qui se trouveront dans le sous-chapitre 03.05. et que nous vous avons déjà annoncées.

A l'adresse [www.tarmedsuisse.ch/154.html?&L=1](http://www.tarmedsuisse.ch/154.html?&L=1) vous pouvez télécharger ou imprimer le PV des changements survenus entre la version 1.2 et 1.03. ceux-ci sont surlignés en jaune dans le texte.

- Les interprétations générales ont été partiellement adaptées et sont importantes pour la compréhension générale du tarif.
- Changements importants dans le chapitre 00.: Nouvelles règles pour les frais de déplacement position n°00.0095; Prise de sang par le personnel non-médecin positions n°00.0715 et 00.0716; Nettoyage de plaie et changement de pansement par le personnel non-médecin position n° 00.1345.
- Le chapitre 00.06 a été modifié, en tenant compte des décisions de la CPI. Certaines positions ont été supprimées et de nouvelles créées (pages 15-19) Une autre nouveauté: le formulaire pour la première consultation après traumatisme crânien, position n° 00.2215 (p14).
- Une clarification des règles de limitations d'âge se trouve dans les interprétations générales GI 43. Dans l'introduction, la limite d'âge inférieure des positions 0.0330, 03.0340, 03.0430, 03.0440, 17.0250, 17.0730, 20.0290-320, 20.0420-450, 30.6230, 30.7040 n'est pas correcte, cependant, dans le browser celle-ci est exacte. A partir de cette version, les erreurs que nous avons relevées sont corrigées. Au cas où vous remarquez d'autres erreurs qui nous auraient échappé, merci de nous les signaler.
- Des modifications importantes ont été apportées au chapitre 30. Nous vous

conseillons de contrôler les positions que vous utilisez.

- Des modifications ont également été apportées aux chapitres 34 et 35. ceux-ci concernent les prises en charge ambulatoires dans les hôpitaux ainsi qu'au chapitre 36 qui concerne les admissions en urgence.

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle devrait vous aider à faire un premier tour des principales modifications. Si vous pratiquez une autre spécialité, nous vous recommandons de faire un tour complet du PV des changements.

A l'adresse [www.tarmedsuisse.ch/113.html?&L=1](http://www.tarmedsuisse.ch/113.html?&L=1) vous pouvez télécharger le nouveau browser, faites attention de bien choisir la dernière version (1.03).

En cas de demandes des assurances, la version valable reste celle en vigueur à la date de la consultation. Les anciennes versions se trouvent sur le même site.

### Adresse importantes pour accéder aux informations récentes:

- [www.swiss-paediatrics.org](http://www.swiss-paediatrics.org)
- [www.tarmedsuisse.ch](http://www.tarmedsuisse.ch)
- [www.tarmed.org](http://www.tarmed.org)
- [www.fmh.ch](http://www.fmh.ch)
- [www.zmt.ch](http://www.zmt.ch)

### Correspondance:

Dr Marco Belvedere,  
Délégué Tarmed de la SSP  
Witikonstr. 289  
8053 Zürich  
[marco.belvedere@bluewin.ch](mailto:marco.belvedere@bluewin.ch)